

Lettre adressée au Docteur Liard coordinateur de la maison de Santé de la Communauté de communes. La rédaction de ce texte est celle de Monsieur le maire sans aucune modification de notre part.

Le 10 novembre 2016

Monsieur François LIARD,

Je regrette de ne pas vous avoir répondu plus tôt, mais vos propos tendancieux et contrefaits mettant en cause mon intégrité de Maire de la commune de Sainte Maure de Touraine sont si importants et blessants que j'ai dû prendre du recul pour ne pas employer des propos identiques aux vôtres et ceci afin de rester poli et constructif dans ce dossier de fonctionnement de la future maison de santé communautaire.

Si vous me permettez, Monsieur, remettons les pendules à l'heure et reprenez les plans et documents qui datent du mois de juin 2016 pour vous rendre compte à quel point vous avez commis des carences à votre statut de coordinateur.

Pour commencer, on ne s'invente pas coordinateur d'une maison de santé quand on n'y connaît rien !

C'est un métier à part entière comme celui que vous avez exercé au cours de votre carrière professionnelle en qualité de médecin et je vous en félicite. Mais avouez quand même, monsieur le coordinateur, chercher à recruter des paramédicaux pour remplir la maison de santé sans en informer le conseil de l'ordre des kiné...c'est très fort, et à la vue de ce qui se passe au niveau des toubibs, je commence à douter que vous ayez informé l'ordre des médecins pour pallier au manque de docteurs à venir se joindre à notre maison ? Car du côté des futurs prétendants à venir exercer sur le site, je n'en vois aucun de nouveau à part nos médecins locaux dont certains sont maintenant en retraite. Avez-vous bien rempli la mission qui vous a été confiée, hélas j'ai bien peur que non et que notre bassin de vie souffrira dans quelques temps du manque de pratiquants en raison de votre ignorance et votre incompétence.

Rendez-vous compte, avec votre ami C Barillet, vous avez travaillé sur ce dossier pendant plus de 10 ans avec une première ébauche en 2006 !!! quelle lenteur et quelle honte quand d'autres, démarrées bien après sont déjà opérationnelles comme l'ile bouchard ou encore richelieu.

Mais en 2014, il s'est passé un événement imprévu ! Michel Champigny a été proclamé Maire de la commune de sainte Maure de Touraine et depuis l'élection avec son équipe il œuvre pour le développement de la commune et du territoire communautaire resté sans vie pendant plusieurs années.

Pour votre gouverne, sachez Monsieur que nous recevons en Mairie plusieurs fois par semaine des porteurs de projets qui sont parfois en rapport avec la médecine, et le Maire que je suis " le nuisible" comme vous décrivez à plusieurs reprises dans votre lettre, reçoit, informe, renseigne et oriente les demandeurs vers les possibilités d'activités sur le secteur. C'est le rôle d'une collectivité en mouvement, dynamique et ambitieuse. Sachez encore, Monsieur que nous hébergeons dans nos bâtiments communaux 4 personnes, soit, 2 orthophonistes, 1 diététicienne, et 1 psychologue qui intégreront probablement la maison de santé quand cette dernière sera mise en service Heureusement, encore une fois, que le Maire de Sainte Maure que vous ne cessez de critiquer est là

pour répondre aux demandes d'installations sur notre territoire rural, sinon ces praticiens partiraient vers des structures bien plus avancées.

Mais je reviens à l'ordre du jour avec Monsieur Saurois le kiné qui est venu un jour du mois de mai nous rencontrer j'en suis désolé et nous informer de son souhait de s'installer sur la commune, il voulait savoir si nous avons la possibilité de lui offrir un local de 100 mètres carré avec 2 salles de massages, un gymnase, une salle de repos et une salle d'attente en ville. Nous avons cherché la meilleure solution à lui offrir et après plusieurs rencontres nous avons fini par tomber d'accord sur le local 11 rue Patry. Nous avons signé un bail de 3 années, au même prix du mètre carré que la maison de santé pour ne pas faire concurrence. Et si tout va bien, nous devrions lui remettre les clefs le premier janvier 2017.

Côté finances, ne vous faites pas de bile pour moi, je sais compter et si j'investis, c'est pour recevoir en retour des retombées économiques pour la ville avec la perception de loyers ce qui est nouveau je vous l'avoue. J'ose vous rappeler, excusez-moi, que le bâtiment en question a été acheté par C barillet dans les années 2007 près de 300 000 euros pour le laisser en ruine comme hélas beaucoup d'autres choses. Enfin pour finir et informer toutes celles et tous ceux à qui vous avez écrit et adressé votre prospectus politique, qu'ils regardent attentivement le plan joint et lisent le chiffre indiqué pour le box du kiné...ce n'est pas moi qui l'invente ...c'est écrit en toutes lettres, 52 mètres carrés !!!!!!!!!!! Ou sont les 100 mètres carrés que vous annoncez ??????

Alors qui ment ou qui dit la vérité dans cette histoire.....D'ailleurs j'en profite pour vous demander de me fournir rapidement la liste des praticiens qui sont inscrits à ce jour pour venir officier dans la maison pluridisciplinaire de santé de sainte Maure de Touraine.

Vous parlez d'un acte politique ?

Moi, Monsieur, la Politique que je pratique depuis mon élection, c'est celle de la ville et du développement du territoire.

Je ne comprends pas vos méthodes qui touchent à l'intégrité de ma fonction pour déstabiliser une équipe qui travaille dans un seul but, celui du bien vivre, de la protection et de la santé de nos citoyens.

Monsieur je ne vous salue pas.

Michel Champigny